



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont peu représentés, 4 % contre 15 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est faible (3 %).
- Le taux d'employés est important et supérieur à celui du secteur, 87 % contre 45 % pour le secteur.
- Les ouvriers sont peu nombreux.

Répartition des salariés par catégorie sociale

Catégories sociales			Ompl
Cadres	4 %	15 %	18 %
Professions intermédiaires	3 %	33 %	30 %
Employés	87 %	45 %	46 %
Ouvriers	7 %	7 %	6 %
Total	100 %	100 %	100 %



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des « salariés » qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...



TAUX DE FÉMINISATION CONSÉQUENT

La proportion de femmes est très importante et plus particulièrement dans les catégories employés et ouvriers.

Taux de féminisation par catégorie sociale

Catégories sociales			Ompl
Cadres	62 %	77 %	67 %
Professions intermédiaires	70 %	89 %	79 %
Employés	99 %	96 %	93 %
Ouvriers	97 %	85 %	76 %
Moyenne	96 %	90 %	83 %



Dans la branche, en 2009, 62 % des cadres sont des femmes.

Secteur santé

Branche professionnelle

Cabinets dentaires



TAUX DE FÉMINISATION ASSEZ STABLE

Le taux de féminisation observé entre 2008 et 2013 est relativement constant pour les employés, orienté à la baisse pour les cadres et les professions intermédiaires et en progression pour les ouvriers.

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
2008	70 %	74 %	99 %	93 %
2009	67 %	72 %	99 %	97 %
2010	61 %	78 %	97 %	98 %
2011	65 %	69 %	99 %	96 %
2012	69 %	74 %	99 %	97 %
2013	62 %	70 %	99 %	97 %

Répartition des salariés par région et catégorie sociale

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	3 %	3 %	94 %	100 %	100 %
Bourgogne-Franche-Comté	NS*	NS*	NS*	100 %	100 %
Bretagne	NS*	NS*	NS*	NS*	100 %
Centre-Val de Loire	NS*	NS*	NS*	NS*	100 %
Corse	NS*	NS*	NS*	NS*	100 %
DOM	NS*	NS*	NS*	NS*	100 %
Grand Est	5 %	5 %	91 %	100 %	100 %
Hauts-de-France	4 %	2 %	94 %	100 %	100 %
Île-de-France	4 %	3 %	92 %	100 %	100 %
Normandie	NS*	NS*	92 %	NS*	100 %
Nouvelle Aquitaine	NS*	NS*	96 %	NS*	100 %
Occitanie	NS*	NS*	97 %	NS*	100 %
Pays de la Loire	NS*	4 %	92 %	100 %	100 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 %	3 %	93 %	100 %	100 %
Moyenne secteur	4 %	3 %	94 %	100 %	100 %
Moyenne OMPL	18 %	30 %	46 %	6 %	100 %

* NS: Non significatif